



Établissement public national placé sous la tutelle du ministère en charge du Développement Durable, l'Onema accompagne la mise en œuvre de la politique de l'eau en s'appuyant sur son expertise technique et scientifique ainsi que sur sa connaissance des milieux aquatiques et des acteurs de l'eau.

Création BlueLife - Onema - délégation à l'information et à la communication - mai 2010

Beatrice Gentil - Onema

# LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE



LE CONTACT ONEMA PRÈS DE CHEZ VOUS

..... Pour la reconquête du bon état  
des eaux et des milieux aquatiques



Direction générale  
«Le Nadar» - Hall C  
5 square Félix Nadar  
94 300 Vincennes  
Tél. : 01 45 14 36 00  
Fax : 01 45 14 36 60  
[www.onema.fr](http://www.onema.fr)



Flueves, rivières, ruisseaux, torrents, rus... les cours d'eau sont des milieux vivants dans lesquels des espèces aquatiques (poissons, insectes et crustacés...) se déplacent pour se reproduire, se nourrir, se reposer ou encore se protéger.

Depuis leur source, les cours d'eau transportent aussi des sédiments (roches, graviers, cailloux, sables...) qui transforment leurs lits, créent des méandres et constituent des habitats, c'est-à-dire des lieux de vie.



Guillaume Czerny - Onema

Dès l'antiquité, les hommes ont construit des ouvrages sur les cours d'eau (barrages, moulins, écluses, seuils...) pour produire de l'énergie, rendre possible la navigation, transporter de l'eau pour la consommer ou pour irriguer.

Aujourd'hui, il existe plus de 60 000 obstacles sur les cours d'eau en France. La moitié n'a plus d'usage. Ils rendent difficile l'accomplissement du cycle de vie des poissons et ne permettent plus le transport de sédiments de l'amont à l'aval.

Pour retrouver des cours d'eau en bon état avec des habitats riches et variés, il faut rétablir la continuité écologique.



Henri Carmier - Onema

## La continuité écologique, c'est quoi ?

### ● C'est permettre :

- la libre circulation des organismes vivants (poissons...) et leur accès aux zones de reproduction, de croissance, d'alimentation ou d'abri ;
- le transport naturel des sédiments de l'amont à l'aval d'un cours d'eau ;
- le bon fonctionnement des lieux de reproduction, d'alimentation, de repos, souvent situés au sein des végétaux aquatiques ou sous les blocs de pierre au fond des cours d'eau.

## Le rôle de l'Onema ?

● Les agents de l'Onema vont sur les ouvrages (barrages, seuils, écluses) et effectuent des contrôles pour vérifier :

- si les passes à poissons ou tout autre dispositif pour franchir l'ouvrage fonctionnent ;
- si un débit d'eau minimal pour la vie des poissons est garanti à l'aval de l'ouvrage.

Ils sensibilisent les maîtres d'ouvrage et apportent un appui technique en coopération avec les partenaires.

Dans le cadre du plan pour la restauration de la continuité écologique lancé par le ministère du Développement Durable en janvier 2010, les agents de l'Onema et leurs partenaires participent à l'élaboration d'un programme pluriannuel d'intervention sur les obstacles les plus perturbants pour les migrations piscicoles.

Ensemble, ils réfléchissent sur l'effacement des ouvrages permettant de rétablir la continuité totale des espèces et des sédiments.